

Présidence : M. Jean-Charles Guiguen
Secrétaire de séance : M. Philippe Brandy

Membres présents : MME. Véronique Autexier,
MM. Philippe Andrieux, Georges Bermejo, Patrick Bourabier, Manuel Pinaud, Jean-Jacques Raboisson, Alain Vedrenne

Invité : Néant.

Membres excusés : Bruno Renon

Membre absent : Néant.

Dans le cadre de l'article 188 des RG de la FFF, les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée d'un appel, au plus tard le 22 du mois comme le stipule l'article 39 .2 des RG du District), par lettre recommandée ou courrier électronique à l'adresse ci-après : district@foot16.fff.fr.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Ce délai est ramené à 2 jours francs pour les matchs de coupe et pour les 4 dernières rencontres des championnats départementaux (article 39.3 des RG du District). Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel et qui est débité du compte du club appelant.

SOMMAIRE

1° Introduction

- Accueil
- Formalités
- Civilités
- Agenda et information de l'Animateur

2° Sujet(s) « Pour décision »

- 1 : Etude des forfaits et amendes
- 2 : Homologation des rencontres
- 3 : Reports des rencontres

3° Sujet(s) « Pour information et échanges »

Préparation de l'organisation des Coupes départementales et CR7

4° Questions et informations diverses

Etude des courriels/courriers reçus

INTRODUCTION

Accueil : L'animateur remercie les participants de leur présence et excuse les membres qui lui ont fait part de leurs absences.

Formalités : Le PV N° 8 ([Lien](#)) de la réunion de la commission des compétitions seniors en date du 10/09/2025 est approuvé, sans modification.

Civilités : Néant.

Information de l'animateur : Néant.

SUJET(S) « POUR DECISION »

1 – Etude des forfaits et amendes :

[Forfait\(s\) et Amende\(s\)](#)

D4 – Poule E

Saint Michel Cs 3 (**1^{er} forfait**) du 21/09/2025

Amende de **55 euros** (Forfait Championnats D1 à D4, et Féminines à 11) en application des Tarifs Généraux 2025/2026

D4 – Poule F

Ent Fc Confolens 3/Elan Charentais 2 3 (**1^{er} forfait**) du 21/09/2025

Amende de **55 euros** (Forfait Championnats D1 à D4, et Féminines à 11) en application des Tarifs Généraux 2025/2026

D4 – Poule G

Aubeterre Fc 2 (**1^{er} forfait**) du 20/09/2025

Amende de **55 euros** (Forfait Championnats D1 à D4, et Féminines à 11) en application des Tarifs Généraux 2025/2026

D4 – Poule G

Us Chantillac (**1^{er} forfait**) du 20/09/2025

Amende de **55 euros** (Forfait Championnats D1 à D4, et Féminines à 11) en application des Tarifs Généraux 2025/2026

CR7 – Poule B

Fc Genac Gourville 2 (**2^{ème} forfait**) du 21/09/2025

Amende de **30 euros** (Forfait Championnats CR7 et Féminines à 8) en application des Tarifs Généraux 2025/2026

CR7 – Poule C

Mornac Es 4 (**2^{ème} forfait**) du 20/09/2025

Amende de **30 euros** (Forfait Championnats CR7 et Féminines à 8) en application des Tarifs Généraux 2025/2026

Décision 1 : La Commission valide les forfaits et les amendes

2 – Homologation des rencontres :

Décision 2 : La Commission homologue les rencontres des championnats Seniors et CR7 des 20 et 21 septembre 2025, sous réserves des procédures en cours auprès des commissions ad hoc.

3 – Reports des rencontres

Compétition	Poule	Rencontre	Ancienne date	Nouvelle date	Horaire
D3	A	Haute Charente Fc 2 – Fontafie Fc	21/09/2025	12/10/2025	15h00
D3	B	Ruelle Ofc 3 – Ent Foot 16	07/09/2025	27/09/2025	17h00
D3	B	Angoulême Mayotte – Mansle Cr	06/09/2025	A fixer	18h00
D3	D	Nercillac Réparsac Ent – Châteaubernard SI	07/09/2025	A fixer	15h00
D4	F	Haute Charente Fc 3 – Chasseneuil Us 3	21/09/2025	12/10/2025	13h00
D4	G	Salles d'Angles As – Châteaubernard SI 2	07/09/2025	28/09/2025	15h00
D4	G	Claix As 2 – Berneuil Salles	19/04/2026	28/09/2025	15h00
CR7	C	Angoulême Mayotte 2 - La Couronne Co 3	28/09/2025	12/10/2025	11h00
CR7	C	Voeuil As 3 – Roulet Fc 2	20/09/2025	11/10/2025	18h00

Décision 3 : La Commission valide les reports et demande au secrétariat d'informer les clubs et la CDA.

4 – Décision de la Commission : Litiges et Contentieux

Match N° 54138716 – Championnat D3 – Poule A – Champagne Mouton Us – Ent. Abzac2 Brillac1 2 du 07/09/2025

En application du PV n°1 de la Commission Litiges et Contentieux en date du 11/09/2025, la Commission des Compétitions Seniors prend connaissance de la décision qui donne match perdu par pénalité à l'équipe de Champagne Mouton (moins 1 point, 0 but à 1), sans en attribuer le bénéfice à l'équipe de Ent. Abzac2/Brillac 2 (0 point, 1 but à 0).

Décision 4 : La Commission homologue la décision prise par la Commission Litiges – Contentieux et demande au secrétariat de procéder à la mise à jour des compétitions Seniors et CR7.

SUJET(S) « POUR INFORMATION »

Préparation de l'organisation des Coupes départementales et CR7

COUPE DE LA CHARENTE – CREDIT AGRICOLE – TROPHEE MAURICE BRACHET

33 équipes engagées :

1^{er} Tour : 1 rencontre avec 2 clubs donnant 1 vainqueur,
2^{ème} Tour : 16 rencontres avec 1 vainqueur du 1^{er} tour et **31 exempts (A)** donnant 16 vainqueurs,
1/8 de Finale : 8 rencontres avec 16 vainqueurs du 2^{ème} tour donnant 8 vainqueurs,
1/4 de Finale : 4 rencontres avec 8 vainqueurs des 1/8 de finale donnant 4 vainqueurs,
1/2 de Finale : 2 rencontres avec 4 vainqueurs des 1/4 de finale donnant 2 vainqueurs,
Finale : 1 rencontre avec 2 vainqueurs des 1/2 de finale donnant 1 vainqueur.

COUPE DU DISTRICT – CREDIT AGRICOLE – TROPHEE JACKY DEBRIS

56 équipes engagées :

1^{er} Tour : 24 rencontres avec 48 clubs donnant 24 vainqueurs,
2^{ème} Tour : 16 rencontres avec 24 vainqueurs du 1^{er} tour et **8 exempts (A)** donnant 16 vainqueurs,
1/8 de Finale : 8 rencontres avec 16 vainqueurs du 2^{ème} tour donnant 8 vainqueurs,
1/4 de Finale : 4 rencontres avec 8 vainqueurs des 1/8 de finale donnant 4 vainqueurs,
1/2 de Finale : 2 rencontres avec 4 vainqueurs des 1/4 de finale donnant 2 vainqueurs,
Finale : 1 rencontre avec 2 vainqueurs des 1/2 de finale donnant 1 vainqueur.

COUPE DES RESERVES - CREDIT AGRICOLE – TROPHEE PIERRE LABONNE

59 équipes engagées :

1^{er} Tour : 27 rencontres avec 54 clubs donnant 27 vainqueurs,
2^{ème} Tour : 16 rencontres avec 27 vainqueurs du 1^{er} tour et **5 exempts (A)** donnant 16 vainqueurs,
1/8 de Finale : 8 rencontres avec 16 vainqueurs du 2^{ème} tour donnant 8 vainqueurs,
1/4 de Finale : 4 rencontres avec 8 vainqueurs des 1/8 de finale donnant 4 vainqueurs,
1/2 de Finale : 2 rencontres avec 4 vainqueurs des 1/4 de finale donnant 2 vainqueurs,
Finale : 1 rencontre avec 2 vainqueurs des 1/2 de finale donnant 1 vainqueur.

COUPE CR7

46 équipes engagées :

1^{er} Tour : 14 rencontres avec 28 clubs donnant 14 vainqueurs,
2^{ème} Tour : 16 rencontres avec 14 vainqueurs du 1^{er} tour et **exempts (A)** donnant 16 vainqueurs,
1/8 de Finale : 8 rencontres avec 16 vainqueurs du 2^{ème} tour donnant 8 vainqueurs,
1/4 de Finale : 4 rencontres avec 8 vainqueurs des 1/8 de finale donnant 4 vainqueurs,
1/2 de Finale : 2 rencontres avec 4 vainqueurs des 1/4 de finale donnant 2 vainqueurs,
Finale : 1 rencontre avec 2 vainqueurs des 1/2 de finale donnant 1 vainqueur.

QUESTION(S) ET INFORMATION(S) DIVERSE(S)

Etude des courriels/courriers reçus

- Taize-Aizie, du 24/09/2025, pris note,
- Mairie du Gond Pontouvre, du 12/09/2025, pris note,
- Fc Rouillet, du 15/09/2025, pris note,
- Mairie d'Angoulême, des 16/09/2025 et 23/09/2025, pris note,
- Fc Fontafie, du 21/09/2025, pris note,
- Ofc Ruelle, du 22/09/2025, pris note,
- Fc Confolentais, du 21/09/2025, pris note,
- Us Chantillac, du 20/09/2025, pris note,
- Cs St Michale, du 19/09/2025, pris note,
- Es Mornac, du 19/09/2025, pris note,
- Fc Genac Marcillac Gourville, du 19/09/2025, pris note,

- Fc Aubeterre, du 19/09/2025, pris note,

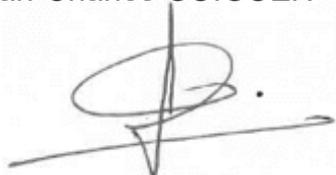
RECAPITULATIF DES DECISIONS DU 20/08/2025

N°	Thèmes	Décision	Pilote	Mise en œuvre
	PV n°8 du 10/09/2025	Validée	Jean-Charles Guiguen	Immédiat
1	Etude des forfaits et amendes	Validée	Jean-Charles Guiguen	Immédiat
2	Homologation des rencontres	Validée	Jean-Charles Guiguen	Immédiat
3	Reports des rencontres	Validée	Jean-Charles Guiguen	Immédiat
4	Décision de la Commission : Litiges et contentieux	Validée	Jean-Charles Guiguen	immédiat

La prochaine réunion est fixée au 01/10/2025 à 17H15, au siège du District

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19H45.

L'animateur,
Jean-Charles GUIGUEN



Le Secrétaire
Philippe Brandy

